

Image not found or type unknown



Arnaque agence de voyage en ligne

Par **phil84**, le **09/08/2010** à **16:08**

Bonjour, rnayant pris des billet pour chicago 5 mois avant mon voyage sur lastminute.com, le jour de mon départ mes billets n'avaient pas été confirmé et donc annulés, après une longue négociation téléphonique a mes frais avec lastminute.com, celle-ci me demende d'avancer les frais d'une nuitée d'hotel à mes frais (hotel 3 étoiles maxi), pour un départ le lendemain.rnJ'avait des craintes mais aujourd'hui 2 mois après , le sav de last minute.com n'as toujours pas confirmé ce remboursement. (demande adressée par lettre recommandée).rnJ'ai comme preuve le mail de confirmation de prise en charge de lastminute.comrrnQue dois-je faire pour récupérer mes 280 euros de nuit d'hotel et restaurent ?rnmerci